

Transparence et responsabilité



Elizabeth Wilfert,
Représentante du public &
Présidente

La raison d'être de l'Ordre des diététistes de l'Ontario est de réglementer et d'aider tous les Dt.P. dans l'intérêt de la population de l'Ontario.

Nous nous consacrons à l'amélioration continue de services de nutrition sûrs, éthiques et compétents fournis par les Dt.P. dans leurs environnements d'exercice en évolution constante.

La transparence et la responsabilité sont essentielles pour bien mener le voilier *Bonne gouvernance*. Tout comme la voile ou la quille sont des parties essentielles d'un voilier, la bonne gouvernance repose elle aussi sur des composantes essentielles, et l'ODO est déterminé à veiller à la transparence et à rendre des comptes.

Les organismes doivent fonctionner de manière transparente afin que les parties intéressées peuvent voir ce qu'ils font. La reddition de comptes est une obligation morale car elle permet aux autres de déterminer si la norme promise a été atteinte. Un organisme doit rendre pleinement compte de ses actions, et ces renseignements doivent être transparents et faciles à trouver afin que *Bonne gouvernance* maintient l'équilibre et aille dans la bonne direction.

La responsabilité revêt la plus grande importance à l'ODO. Elle fait partie de notre état d'esprit, de notre culture et de notre conscience stratégique. Dans les réunions du conseil et des comités, nous nous demandons sans cesse : « Cette action reflètera-t-elle notre responsabilité? ».

Il est difficile de dissocier la transparence et la responsabilité; combinées, elles deviennent notre boussole morale qui nous mènera à notre but. Tout comme les marins vérifient les instruments de bord et utilisent des outils pour arriver à bon port, l'ODO effectue de nombreux contrôles pour naviguer lentement mais sûrement dans le sillage de *Bonne gouvernance*. La reddition de comptes inclut la mesure ou le suivi de ce qui se passe. Nos outils sont les politiques, les rapports financiers, les vérifications, les rapports de gestion et les indicateurs du rendement; ils sont tous essentiels pour rester fixer sur ce qui est important afin de réaliser notre mandat de protection du public et nos obligations.

Les instruments de rapport apportent l'éclairage qui révèle la transparence dans un organisme. À l'Ordre, nous prôtons la transparence non seulement au conseil mais envers toutes les parties intéressées, y compris le Ministère et le commissaire à l'équité. Les instruments les plus importants sont :

- le site Web de l'Ordre;
- le rapport annuel, publié en ligne et imprimé;
- le bulletin *résumé* qui renseigne sur les activités de l'Ordre;
- les réunions publiques du conseil où les membres, le public et les fonctionnaires sont bienvenus;
- les ateliers annuels, pour fournir des mises à jour et des possibilités de poser des questions.

Étant donné qu'il est vital que les parties intéressées soient convaincues que nous sommes transparents et responsables, nous avons entrepris une évaluation complète de nos politiques de gouvernance pour vérifier qu'elles reposent sur des pratiques exemplaires. Nous sommes toujours prêts à écouter nos membres, pas seulement à entendre leurs préoccupations, mais à agir dans la mesure du possible, conformément à notre énoncé de mission et à notre mandat. Tout cela est nécessaire pour que notre *Bonne gouvernance* demeure à flot et poursuive sa route.